Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers SAR 1992

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS DE RUCHERS SAR 1992

Le concours de ruchers SAR 1992 s'est déroulé dans la 5e circonscription, canton de Neuchâtel, avec les sections de La Béroche, La Côte neuchâteloise, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds et environs. A noter: La Béroche, La Côte neuchâteloise et le Val-de-Ruz n'avaient pas de représentant.

La composition du jury était la suivante: William Schneeberger, délégué de l'AD; Frédy Zuber, délégué de la circonscription et secrétaire du concours; accidenté après la première visite, il a été remplacé par M. Eric Aubry pour la deuxième visite et, de ce fait, a repris le secrétariat du concours; et votre serviteur, président du jury.

Observations générales

Avec six concurrents, Neuchâtel a fourni une participation moyenne, trois concurrents dans chaque catégorie. Les apiculteurs de la 5e circonscription ont présenté 190 colonies au jury.

A noter une innovation au concours 1992, la partie théorique s'est faite par écrit. En effet, sur l'initiative de W. Schneeberger, nouveau délégué de l'AD, une série de questions ont été mises au point. J'adresse un grand merci à W. Schneeberger pour son travail, très bien accueilli par les concurrents. Cette innovation permet de mieux situer les capacités théoriques de chacun.

Les deux visites se sont déroulées dans de bonnes conditions. Programmées le 13 juin et le 13 juillet, les journées furent fort longues, départ vers 7 h pour rentrer vers 21 h. Les visites se passaient du Noirmont à Les Verrières pour se terminer à Hauterive avec un arrêt d'une heure à midi.

Dans l'ensemble, le jury est satisfait, les visites ont pu se dérouler normalement par un temps satisfaisant aux deux passages. Les ruchers sont bien tenus et très bien présentés. Le jury entend relever l'attitude de M. René Clémence qui, malgré son âge, fait encore de l'élevage et se rend en station. Son enthousiasme pour ses protégées, étonnerait et serait un exemple pour beaucoup.

Les moyennes de 94,3 points sur 100 en première catégorie et de 140 points sur 150 en deuxième catégorie prouvent une bonne préparation théorique et pratique.

Un grand merci du jury aux comités de sections et à leurs présidents, et n'oublions pas le conseiller apicole, il s'est beaucoup investi pour dispenser la théorie.

Le jury félicite les concurrents pour le résultat obtenu.

Le jury a accordé 3 médailles d'or en première catégorie, 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent en deuxième catégorie.

Une mention bien, je dirais même très bien à M. François Mojon, Les Ponts-de-Martel. Il présente deux ruchers à quelque distance l'un de l'autre. Son travail est précis en tout et partout et, ce qui ne gâte rien, il est un éleveur très averti. Son résultat, 147 points sur 150, le désigne sans équivoque pour être bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Un grand merci aux concurrents pour le bon accueil réservé au jury.

Merci également au secrétaire du concours, Eric Aubry, qui s'est acquitté de sa tâche, pas facile, après l'accident de Frédy Zuber. Merci au délégué de l'AD, W. Schneeberger, pour tout le travail qu'il a accompli afin que la théorie puisse se dérouler par écrit. Un merci encore au malheureux Frédy Zuber auquel nous souhaitons un bon rétablissement.

Malgré des journées très chargées, nous garderons un excellent souvenir de notre passage en terre neuchâteloise.

Montfaucon, septembre 1992.

Le président du jury: *Albert Thiévent*

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1992

5e CIRCONSCRIPTION: La Béroche - La Côte neuchâteloise - Val-de-Ruz - Val-de-Travers - Montagnes neuchâteloises - La Chaux-de-Fonds et environs.

Les sections Béroche, Côte neuchâteloise et Val-de-Ruz n'ont pas présentés de candidats.

PALMARÈS

Nom	*Prénom*	*Nbre col.*	*Cat.*	*Points*	*Médaille*
CLÉMENCE	René	21	1	96	OR
SAMMT	Willy	12	1	95	OR
ROBERT	Sylvain	22	1	92	OR
MOJON	François	43	2	147	OR
GIGON	Didier	65	2	142	OR
ANDREY	André	27	2	131	ARGENT

La Chaux-de-Fonds, août 1992.

Le président: Albert THIÉVENT

Le délégué AD: William SCHNEEBERGER

Le secrétaire: Eric AUBRY

Section Montagnes neuchâteloises 5e circonscription

CLÉMENCE René, retraité CFF, 2300 La Chaux-de-Fonds

Apiculteur depuis 1950.
21 colonies DB, altitude 1050 m.

Très beau pavillon DB (Lienherr) au lieu-dit «Roche-des-Cœudres» près de La Sagne; situation plein sud, en dessous d'une belle forêt.

Ruches un peu irrégulières au premier passage du jury. Bonne réserve de rayons régulièrement renouvelés. Lors de la deuxième visite les populations se sont bien régularisées et l'apiculteur nous présente son élevage de reines, fécondées en station.

Le matériel est complet, bien entretenu, dans un petit chalet à quelques mètres.

Annotations et comptabilité bien tenues; chapeau pour la théorie, vu son grand âge.

Bon praticien avec un grand amour pour ses abeilles. Cet apiculteur est un exemple pour beaucoup; que les jeunes en prennent de la graine.

Le jury lui accorde:

10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 = 96 points. **Médaille d'or.**

Section La Chaux-de-Fonds et environs 5e circonscription

SAMMT Willy, forgeron retraité, 2309 La Chaux-de-Fonds

Apiculteur depuis 1964.
12 colonies BJ, altitude 1050 m.

Joli rucher situé dans l'enceinte de la propriété, au lieu dit «Les Bulles», situation plein sud.

Apiculteur à peine hésitant.

A la première visite les ruches sont irrégulières. Le matériel étant bien entretenu, le rucher fait bonne impression, les rayons sont régulièrement renouvelés. Lors des deux visites un peu trop d'agressivité malgré la fraîcheur matinale.

Le matériel d'extraction se trouve au sous-sol de la maison familiale, dans un local clair, où ce travail s'effectue dans de très bonnes conditions.

Les reines sont renouvelées régulièrement avec son propre élevage.

Lors de la deuxième visite des nucléis nous sont présentés. Les annotations et la comptabilité sont bonnes, ainsi que les connaissances théoriques.

Le jury lui accorde:

10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 = 95 points. **Médaille d'or.**

Section Montagnes neuchâteloises 5e circonscription

ROBERT Sylvain, mécanien de précision, 2400 Le Locle

Apiculteur depuis 1983.
22 colonies VOIRNOT, altitude 1000 m.

Le rucher se trouve au lieu-dit «Les Tartels», au-dessus du Locle, situation plein sud.

Lors de la première visite, le développement des ruches est assez régulier. La végétation devant les ruches mériterait un petit éclaircissement. Le renouvellement des cadres est à revoir.

Au deuxième passage du jury, un élevage en ruchettes est présenté pour ses changements de reines.

Belle disposition de ponte et de couvain, manque à peine de provisions.

Le matériel est en bon état, les annotations et la comptabilité sont claires et les connaissances théoriques sont bonnes.

L'apiculteur travaille calmement avec ses avettes.

Le jury lui accorde:

10 - 9 - 8 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 = 92 points. **Médaille d'or.**

Section Montagnes neuchâteloises 5e circonscription

MOJON François, micromécanicien, 2316 Les Ponts-de-Martels

Apiculteur depuis 1960.
43 ruches DB, altitude 1040 m.

Dans la vallée des Ponts se trouvent deux magnifiques ruchers distant de quelques kilomètres, situés plein sud.

Etonnement du jury lors du premier tour, que l'apiculteur ne présente pas encore de nucléis. Belles populations, les rayons sont renouvelés régulièrement. Lors de la deuxième visite quelques nucléis sont présents et un élevage en station vient de rentrer.

Vu les qualités de moniteur-éleveur de cet apiculteur, d'autres nucléis seront formés.

Annotations et comptabilité sont bien présentées. Les connaissances théoriques prouvent l'amour pour son passe-temps favori. Matériel et outillage pour toute l'exploitation reflètent comme miroir pour ce passionné des abeilles.

Il nous laisse l'image d'un apiculteur sûr et juste, connaissant très bien son sujet. C'est un exemple à suivre.

Le jury lui accorde:

10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 = 147 points. **Médaille d'or** ainsi que la **médaille de vermeil,** offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Section La Chaux-de-Fonds et environs 5e circonscription

GIGON Didier, chauffeur poids lourds, 2300 La Chaux-de-Fonds

Apiculteur depuis 1983.
65 colonies BJ et DB, altitude 950 m.

Cet apiculteur présente deux pavillons BJ au lieu-dit «Les Dazenets», près des Planchettes, et un rucher DB à Gippois, près du Noirmont, situation sud.

Avec l'envergure de l'exploitation le jury est surpris de ne pas voir de nucléis au premier tour et des ruchettes de fécondation trop peu peuplées.

Lors des deux tours, le jury constate que quelques cadres sont à remplacer.

Au deuxième passage les populations sont belles, quelques nucléis sont présentés et un élevage est en cours. Le matériel est en ordre, les annotations bonnes.

Comptabilité claire, connaissances théoriques et pratiques bonnes.

Le jury estime que deux types de ruches sont un désavantage.

Le jury lui accorde:

10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 = 142 points. **Médaille d'or.**

Section Val-de-Travers 5e circonscription

ANDREY André, instituteur, 2126 Les Verrières

Apiculteur depuis 1960.
27 colonies BOREL, SPÜLER, DB, altitude 960 m en moyenne.

Grande surprise pour le jury: beaucoup de jolis endroits, mais à grande distance, avec toutes sortes de ruches. Lors du premier passage les alentours laissent à désirer. Des rayons sont à renouveler.

Les ruches se sont dépeuplées par des essaims; malgré le beau temps il y a trop d'agressivité.

Au deuxième tour un élevage est en cours. Le matériel est complet et en bon état. La comptabilité est mise à jour.

Annotations en général bonnes.

Les connaissances théoriques sont excellentes, dommage que le travail pratique n'est pas autant soigné.

Le jury lui accorde:

9 - 8 - 8 - 8 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 = 131 points. **Médaille d'argent.**